

Discours de Jean-Marie CARRIER
Conseil d'Administration de la CHL du 9 janvier 2007

Mesdames,
Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter à toutes et à tous la bienvenue à ce premier Conseil d'Administration de la Coordination Hospitalière Luxembourgeoise (CHL).
Je pense qu'il n'est pas trop tard pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette année 2007 qui devrait être décisive pour l'offre de soins que nous laisserons aux 260.000 luxembourgeois (sans oublier nos voisins) afin de continuer à se faire soigner sur le territoire de notre province.

Un petit rappel :

L'étude réalisée par le consortium RHM avait abouti à un avant-projet de Plan médical déposé le 15 février 2005. Ce dossier faisait ressortir 5 recommandations à court terme et projetait une vision du futur à 10 ans...

Nous serons amené à en reparler, je crois.

De l'avis unanime, tant politique que médical, il fallait approfondir et amener certaines précisions par rapport à ce plan.

Entre-temps, toute une série de collaborations et de rationalisation pouvaient être mises en place ou du moins le terrain pouvait être préparé dans cette optique.

Or, il s'est avéré une surenchère entre les différentes intercommunales (voire entre sites) et c'est pourquoi, au nom de la CHL et du Collège provincial, j'ai rencontré les cabinets des Ministres VIENNE et COURARD et obtenu un soutien afin d'engager 4 experts, dont 2 sont présents cette après-midi. Leur mission était de nous présenter un plan médical cohérent en garantissant des soins de qualité et de proximité pour l'ensemble du territoire de notre province.

C'est ce rapport qui vous a été remis le 13 décembre dernier et sur lequel nous allons demander aux différentes composantes, tant médicales, administratives, syndicales que politiques de se prononcer.

J'ai souhaité rencontrer les Conseils médicaux en premier lieu car, sans vous, rien ne peut se construire valablement.

Mais je voudrais attirer votre attention sur le fait que, même si l'aspect financier n'est pas le seul aspect à prendre en considération, je me dois de préciser qu'il est malgré tout très important et non secondaire comme certains tentent à le laisser croire.

Ce rapport qui a été rendu (avec ses qualités pour certains et ses défauts pour d'autres) a reçu l'assentiment de la Région Wallonne et du Fédéral pour un subventionnement ... ce qui n'est pas négligeable, vous en conviendrez.

Sans ce soutien ... rien ne pourra se faire.

Alors, même si ce rapport ne doit pas être suivi à la lettre, ne négligez pas cet aspect car il n'est pas dit qu'un autre projet reçoive le même soutien des pouvoirs subsidiants (élections ?).

Je vais conclure en vous demandant un maximum de sérénité et de calme lors de nos discussions en pensant à l'intérêt des luxembourgeois en priorité et en ne faisant pas de problèmes de personnalité ... des problèmes insurmontables ... la structure reste ... l'homme ne fait que passer.

Ce genre de débat ne doit pas être le lieu de règlements de compte mais de projections réalistes et crédibles.

Merci de votre attention.

Je vais donner la parole quelques instants aux experts qui vont vous apporter des précisions quant à leur travail.

Ensuite, je laisserai les Conseil médicaux s'exprimer.

Jean-Marie CARRIER

Président de la CHL

Député provincial aux Affaires sociales et hospitalières.